

DROIT INTERNATIONAL ET SUD GLOBAL PRATIQUES, DISCOURS, CRITIQUES

JOURNÉE DE LANCEMENT

LUNDI 13 OCTOBRE

09H - 18H

AUDITORIUM DE L'INALCO

65 RUE DES GRANDS MOULINS, 75013

Coordinateur.ice.s

Filipe Antunes Madeira da Silva, Universidad del Rosario

Idriss Fofana, Harvard University

Coralie Klipfel, INALCO

Martial Manet, Université Mohammed VI Polytechnique

Delphine Alles
Louise Beaumais
Alexis Blouet
Meriam Cheikh
Monique Chemillier-Gendreau
Eliana Cusato
Jorge L. Esquirol

Amina Hassani
Anne-Charlotte Martineau
Parvathi Menon
Eugénie Mérieau
Horatia Muir Watt
Sâ Benjamin Traoré

DROIT INTERNATIONAL ET SUD GLOBAL PRATIQUES, DISCOURS, CRITIQUES

Coordinateur.ice.s

Filipe Antunes Madeira da Silva, Profesor Principal de Carrera, Universidad del Rosario

Idriss Fofana, Assistant Professor of Law, Harvard University

Coralie Klipfel, Maîtresse de conférences en droit public, Institut national des langues
et civilisations orientales

Martial Manet, Assistant Professor of Public Law, Université Mohammed VI Polytechnique

Le 12 janvier 2023, lors de l'ouverture du premier sommet *Voice of Global South*, le premier ministre indien, Narendra Modi, affirmait que parmi les priorités du « Sud global » figuraient le respect de la souveraineté de tous les États, la promotion de l'État de droit, la résolution pacifique des différends, la réforme des institutions internationales et le renforcement du principe de « responsabilité commune mais différenciée ». On le voit, la référence au droit international et à ses institutions est omniprésente dans les discours d'États qui se revendiquent comme les locomotives d'un « Sud global ». Mais que recouvre exactement cette notion de « Sud global » et quelle est sa relation avec le droit international ? Est-elle une catégorie analytique, un positionnement géopolitique, un espace discursif, une identité stratégique, une communauté imaginaire, un projet politico-institutionnel en gestation ? Quel est son lien avec la catégorie « Sud global » dans les autres sciences sociales et les critiques académiques du système international et de son droit ?

Les réponses sont loin d'être simples. Le « Sud global » ne se laisse pas enfermer dans une définition univoque. Il ne saurait se confondre avec une entité géographique ou un simple regroupement proto-institutionnalisé d'États, pas même avec une communauté homogène d'intérêts ou de positions. Il semble plutôt renvoyer à une économie politique et à un espace historique et épistémologique mouvant, traversé par des solidarités, des tensions et des luttes qui débordent et mettent en perspective les catégories traditionnelles – en particulier juridiques – des relations internationales.

A partir d'une analyse *de* et *du* droit international, il est également possible de constater que les agents de nature hétérogènes – États, peuples, mouvements sociaux, multinationales, organisations transnationales, etc. – que l'on classe ou qui se revendiquent du « Sud global » mobilisent, contestent, infléchissent ou réinterprètent les normes du droit international et leur application pour défendre leurs intérêts face à des dynamiques de domination. Ce faisant, ils en révèlent les angles morts, les asymétries, les usages ambigus et les héritages coloniaux mais également les potentialités émancipatrices.

On connaît, notamment grâce aux travaux rassemblés sous la bannière des *Third World Approaches to International Law* (TWAIL), toute l'étendue de l'empreinte coloniale et impériale du et sur le droit

international. Historiquement, ce dernier s'est constitué autour d'une épistémè eurocentrée et d'une architecture normative façonnée par les puissances occidentales. Loin d'être neutre, le droit international apparaît alors, dans cette perspective, comme un instrument de domination, de hiérarchisation, de marginalisation et d'exclusion du « Sud » par le « Nord ». Néanmoins, il a également constitué un espace de résistance permettant aux agents du Sud de contester différentes formes d'exercice du pouvoir. En outre, les transformations contemporaines du champ international semblent brouiller la dichotomie Nord/Sud et révéler l'existence d'un « Sud dans le Nord » et d'un « Nord dans le Sud ». Il faut donc plutôt comprendre le droit international comme un terrain de lutte profondément ambivalent où se jouent des reconfigurations politiques, juridiques, économiques et symboliques. Il est à la fois un outil de construction d'hégémonie et un instrument de lutte et d'émancipation.

A l'heure où les rapports de puissance dans le champ international semblent radicalement changer, ce séminaire souhaite se constituer en forum d'étude des relations entre le « Sud global » et le droit international. Il s'articulera ainsi autour de vastes questions de recherches : peut-on réellement identifier un « Sud global » ? Constitue-t-il un prisme utile pour penser les reconfigurations du droit international ? Comment le « Sud global » investit-il aujourd'hui le droit international ? S'en empare-t-il pour en transformer les usages, les finalités, voire les fondements ou pour conforter certaines lectures proposées par le « Nord » ? Peut-on identifier l'émergence d'une grammaire juridique propre au « Sud global », ou s'agit-il plutôt d'un champ conflictuel traversé par des projets antagonistes, entre instrumentalisation, reproduction et subversion de l'ordre établi ?

Dans un contexte marqué par la montée des (néo-)souverainismes, l'affaiblissement du multilatéralisme, la généralisation des logiques de marché, la remise en cause des hiérarchies normatives établies, ces questionnements appellent à une analyse renouvelée des formes contemporaines de domination à l'œuvre *dans* et *par* le droit international. Il s'agit d'interroger les régimes de pouvoir que les pratiques juridiques internationales contribuent à maintenir ou à transformer, ainsi que les modes de subjectivation, d'appropriation et de résistance qu'elles engendrent. La capacité des juristes à adopter une posture critique face aux dynamiques hégémoniques qui traversent le champ du droit international constitue, à ce titre, un enjeu théorique et politique central.

Ce séminaire se veut un espace de réflexion interdisciplinaire. Loin d'une lecture exclusivement juridique et strictement stato-centrée, il s'agit de faire dialoguer les savoirs et les méthodes issus des sciences humaines et sociales – droit, histoire, sociologie, science politique, anthropologie, géographie – afin de mieux comprendre les tensions, les contradictions et les potentialités de transformation à l'œuvre dans les discours et les pratiques des agents du « Sud global » relatifs à l'ordre juridique international.

Enfin, au-delà de l'analyse des pratiques et des discours, ce cycle de séminaires entend poser une série de questions épistémiques sur notre rapport au droit international : que signifie (re)penser le droit international depuis le « Sud global » ? Quelles histoires du droit cette perspective permet-elle d'écrire et de rendre visibles ? Quelles relations le « Sud global » entretient-il avec l'héritage juridique de la décolonisation et du mouvement tiers-mondiste en droit international ? Quelle est aujourd'hui la capacité critique des juristes face aux dynamiques d'hégémonie et aux tentatives de subversion qui traversent le « Sud global » ? Quels outils conceptuels mobiliser pour éviter de reproduire une lecture eurocentrée du phénomène juridique et produire de vraies alternatives ?

DROIT INTERNATIONAL ET SUD GLOBAL PRATIQUES, DISCOURS, CRITIQUES

Journée de lancement

INALCO, Paris, 13 octobre 2025

8h30-9h00 **Café de bienvenue**

9h00-9h15 **Mots d'accueil**

Coralie Klipfel (INALCO)

Martial Manet (Université Mohammed VI Polytechnique)

9h15-10h15 **Conférence inaugurale**

Monique Chemillier-Gendreau (Université Paris-Cité) - *Le Sud global entre mise en œuvre ou remise en cause du droit international*

10h15-11h30 **Premier panel – International Law and Epistemologies of the South**

This opening panel offers a critical reflection on the dominant epistemologies of international law and the potentially transformative role of alternative epistemologies emerging from the Global South. What is the role of ideas and knowledge produced in the North in the forms of social and epistemic injustice linked to the expansion of capitalism, imperialism and colonialism? What alternative perspectives can be mobilised to rethink international law from the perspective of the Global South? What is the transformative potential of the claims and epistemes emerging from the Global South to radically reimagine our relationship to the world and alterity?

Moderator: **Filipe Antunes Madeira da Silva** (Universidad del Rosario)

Speakers:

Eliana Cusato (University of Amsterdam) - *Contesting the Coloniality of Western Legal Time Through Reparation Claims*

Parvathi Menon (SOAS – University of London) - *Decolonial Futures and Death of the Legal Form*

Horatia Muir Watt (Sciences Po) - *Ecological Jurisprudence and Alterity: Alternative Epistemologies in International Law*

11h30-11h45 **Pause**

11h45-13h00 Deuxième panel – Les imaginaires du droit international et l'économie politique des rapports Nord-Sud

Ce panel examine comment les juristes internationalistes et les acteurs privés qui utilisent le droit international conformément à des imaginaires particuliers contribuent à définir la division Nord/Sud, et ce afin d'organiser et de légitimer différentes formes de pouvoir. Quel est le rôle du droit international dans la mise en place, la justification et le maintien de différentes formes de pouvoir et dans la répartition des ressources à travers le monde ? Une perspective privatiste du droit international peut-elle affiner notre compréhension de ses effets distributifs dans les pays du Sud ? Comment les expériences du colonialisme, de l'impérialisme et du capitalisme façonnent-elles le droit international dans des contextes spécifiques ?

Modération : Idriss Fofana (Harvard University)

Intervenant·es :

Jorge Esquirol (Florida International University College of Law/Sciences Po) - *Les fictions du droit en Amérique latine : l'instrumentalisation du droit comparé*

Amina Hassani (Université de Genève) - *Réinventer les formes de domination : stratégies et imaginaires juridiques de l'Empire-fossile*

Anne-Charlotte Martineau (CNRS)

13h00-14h30 Déjeuner

14h30-15h45 Troisième panel – Ambivalences et circulations du droit international dans le Sud global

À partir d'études de cas aréales, ce panel explore les circulations juridiques, les propositions normatives et les réappropriations de normes à l'œuvre dans le Sud global. Il permet de réfléchir aux tensions entre un droit international façonné par une matrice eurocentrée et les dynamiques de transformation portées par des revendications décolonisatrices. Il met en lumière les usages ambivalents du droit international par les acteurs du Sud global, oscillant entre quête d'émancipation, volonté de réinvention et appropriations stratégiques. Les pratiques et discours du Sud global traduisent-ils une démarche d'émancipation face à un droit perçu comme trop occidental, ou révèlent-ils au contraire l'absence de discours normatifs véritablement alternatifs ?

Modération : Martial Manet (Université Mohammed VI Polytechnique)

Intervenant·es :

Alexis Blouët (CNRS) - *Usages autoritaires des normes "démocratiques" au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*

Mérim Cheikh (INALCO) - *Les réformes du droit de la famille au Maroc : féminisme, religion et récits masculinistes*

Eugénie Mérieau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

15h45-16h15 Pause

16h15-17h30 **Quatrième panel – L'évolution des récits du Sud global entre justice, critique et recomposition normative**

Ce panel de clôture interroge le pouvoir performatif des discours produits depuis ou sur le Sud global en matière de droit international. De nombreux acteurs mobilisent aujourd'hui des récits juridiques, historiques ou civilisationnels comme leviers d'action politique. Ces récits constituent-ils des instruments de subversion, de reconfiguration ou de légitimation d'un ordre international en mutation ? Que révèlent-ils sur l'évolution des rapports de pouvoir entre le Nord et le Sud ? Quels rapports entre les mobilisations actuelles et les mobilisations historiques telles que celles de l'époque de la décolonisation ?

Modération : Coralie Klipfel (INALCO)

Intervenant·es :

Delphine Allès (INALCO) - *De l'universalisme contrarié aux différentialismes mondialisés : Suds globaux, récits civilisationnels et ordre mondial*

Louise Beaumais (INALCO) - *Saisir les discours sur les savoirs autochtones dans la gouvernance mondiale : entre enjeux d'inclusion, tensions épistémiques et recompositions normatives*

Benjamin Sâ Traoré (Université Mohammed VI Polytechnique) - *Le discours juridique des États africains sur l'interdiction du recours à la force*

17h30-18h00 **Propos prospectifs**

Filipe Antunes Madeira da Silva (Universidad del Rosario)

Idriss Fofana (Harvard University)